

Relevé de la réunion du 17/3/20

Présents

Ordres, URPS

DCGDR : M TROTABAS, Mme GOEAU

ARS : DD, P RICORDEAU et JJ MORFOISSE, E SCHWARTZENTRUBER, P DURAND, P GONZALEZ, C PI, C CHOMA

Il est rappelé que les informations sont à diffuser à vos adhérents.

Situation en Occitanie

Il y a 284 cas confirmés (le DG ARS indique que ce n'est pas la réalité), 3 décès, 23 personnes en réanimation (le DG ARS indique que c'est le chiffre le plus important d'où l'impérieuse nécessité de compléter SIVIC).

Information post-réunion : 313 cas confirmés au 17/3/20, 80 personnes hospitalisées dont 32 en réanimation, 5 décès

Publication au JO du 17/3/20 de l'arrêté du 16 mars 2020 complétant l'arrêté du 14 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus COVID-19

GUIDE DE PRÉPARATION À LA PHASE ÉPIDÉMIQUE DE COVID-19 et LIGNES DIRECTRICES POUR LA PRISE EN CHARGE EN VILLE DES PATIENTS COVID-19 ci-joints

Mots du DG ARS

Remerciements aux professionnels mobilisés depuis un certain temps, salue cette mobilisation

Ensemble des départements de l'Occitanie touchés

Annonce du Président de la République le 16/3/20

Mêmes mesures que celle pour l'Italie, vague à venir

Beaucoup de travail fait sur les territoires et en région

Déprogrammation des activités nécessaire

Sans signe de gravité, ne pas appeler le 15 mais le médecin traitant

Mise en place de centres ambulatoires dédiés

Télé médecine

Livraison de masques pour les médecins et les IDE à compter du 17/3/20 pour les départements du 11,34 et 66 et le lendemain pour les autres départements, très vite après pour les autres professionnels de santé

L'ARS identifie les stocks existants, elle va réorienter les stocks ARS vers les professionnels de santé

Nouveaux dispositifs

- Consultations dédiées avec appui ARS
- Téléconsultation

L'URPS des médecins libéraux propose une solution de télé médecine gratuite pour tous les médecins de la région. Ce dispositif MEDICAM est d'ores et déjà actif.

Un outil d'aide au diagnostic et de suivi des patients susceptibles d'être infectés a été élaboré dans le cadre d'un partenariat entre le Conseil de l'Ordre des médecins de Haute-Garonne, le Conseil de l'Ordre des Infirmiers et le CHU de Toulouse, avec l'appui du GIP E-Santé Occitanie. Accessible depuis Internet, cet outil est partagé entre médecins et infirmiers pour assurer la continuité de la prise en charge à domicile.

- Application INZEE CARE, qui permet de trouver une infirmière assurant le suivi des patients atteints par le COVID-19 à domicile. Cette solution permet de couvrir tout le territoire régional pour faciliter la recherche d'un(e) infirmier(e).

Tests

Il n'existe pas de liste de LBM en ville qui font des examens COVID. Les LBM de ville montent en puissance.

L'URPS ML indique qu'il faut s'organiser, modifier les process, réfléchir sur la structuration des parcours. Il a mis en place une fiche incidents qu'il transmet à l'ARS.

La DCGDR confirme que la population éligible à un arrêt de travail devrait être la population fragile qui a reçu un bon de prise en charge pour le vaccin contre la grippe et que le circuit est en cours de finalisation.

Information post-réunion :

A compter d'aujourd'hui, les personnes fragiles peuvent se déclarer en ligne sur declare Ameli et obtenir un arrêt initial de 21 jours. Il y a plus d'information dans le communiqué de presse ci joint.

L'ARS indique que les cabinets doivent rester ouverts pour prendre en charge les priorités, ce d'autant que les ES déprogramment, prévoir des plages pour accueillir les patients COVID pour éviter les croisements. Le CROMK indique qu'il a reçu un message du niveau national donnant comme consigne que la fermeture des cabinets est possible

Masques

Les participants soulignent le problème des masques, notamment l'URPS BM car les BM ne sont pas mentionnés dans l'arrêté du 14/3/20 précitée.

L'ARS demande aux centres qui mettent en place les consultations dédiées de lui transmettre l'information sur la BAL alerte ars31-alerte@ars.sante.fr pour gérer les besoins en masques.

Cordialement

Catherine CHOMA Directrice de la santé publique 04.67.07.20.78 05.34.30.27.82 catherine.choma@ars.sante.fr	Isabelle REDINI Directrice des territoires et des relations institutionnelles 04 67 07 22 13 05 34 30 27 94 isabelle.redini@ars.sante.fr
--	--

●● Agence Régionale de Santé Occitanie

26-28 Parc club du Millénaire | 1 025, rue Henri Becquerel | CS 30001 | 34067 Montpellier Cedex 2

www.occitanie.ars.sante.fr | suivez nous  [@ARS_OC](https://twitter.com/ARS_OC)

Face au Coronavirus, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage



Se laver les mains
très régulièrement



Tousser ou éternuer
dans son coude



Utiliser des mouchoirs
à usage unique



Saluer sans se serrer la main,
éviter les embrassades



Porter un masque quand
on est malade